



LES PSYCHOLOGUES VOUS ALERTENT

LETTRE OUVERTE AUX USAGERS

Le SERVICE PUBLIC A BESOIN DE PSYCHOLOGIE

Pourquoi les psychologues font ils grève ?

Depuis plus de 20 ans, les conditions d'embauche et de travail dans les différentes fonctions publiques et les établissements du médico-social se dégradent.

La profession est sous statut précaire à plus de 60% dans les hôpitaux, plus de 40% dans les collectivités locales. Une loi a été promulguée le 12 mars 2012 pour titulariser les personnels sous contrat, mais les directions des hôpitaux et des autres administrations ne l'appliquent pas à cause de leur budget en berne. De nombreux départs en retraite ne sont pas remplacés, augmentant de fait la charge de travail et les délais d'attente.

Le service public n'est plus assuré

Travailler à temps partiel et en Contrat de courte durée ne permet pas d'assurer la continuité des suivis psychologiques individuels ou familiaux, mais aussi l'accompagnement professionnel des équipes (médecins, infirmières, aides-soignantes, éducateurs...), et le travail de liaison avec, entre autres, les travailleurs sociaux, la Protection Maternelle et Infantile, les écoles, etc.

Des pans entiers de travail ne se sont plus effectués, ainsi de nombreuses personnes et familles doivent renoncer à trouver une solution à leurs besoins.

Depuis plusieurs années, les orientations politiques obligent la profession psychologue à lutter pour maintenir la qualité de ses prestations et la reconnaissance de son travail.

La loi hospitalière, dite loi « Bachelot » ou HPST en application depuis 2010 ne reconnaît plus le travail psychologique dans les services de soins, passant outre l'augmentation de la demande des usagers.

De plus, depuis plus de 20 ans, le salaire des psychologues connaît un décrochage par rapport aux autres professionnels qui sont au même niveau statutaire, avec une **absence totale de revalorisation** qui se traduit, in fine, par une baisse de leur.

L'Etat maltraite ses personnels

Contraints comme les autres membres du personnel, l'absence d'embauche ne nous permet plus de vous recevoir dans des délais raisonnables et ainsi répondre au mieux à vos besoins.

Les gouvernements successifs réduisent les budgets des services publics pour détourner la richesse nationale loin des besoins de la population.

Nous demandons une nouvelle orientation politique des services publics qui permettent une véritable reconnaissance du travail des psychologues dans les différentes fonctions publiques (hôpitaux, aide sociale à l'enfance, écoles, accompagnement des personnes âgées, justice...), et dans les établissements sociaux et médico-sociaux.

GRÈVE DES PSYCHOLOGUES JEUDI 19 JUIN 2014

Les Fonctions Publiques et le secteur associatif social et médico-social

Fédération de la santé et de l'Action Sociale

Case 538 • 93515 MONTREUIL Cedex • Tél. : 01 55 82 87 49 / 57 • 01 55 82 87 74
BOURSE NATIONALE DU TRAVAIL • 263, rue de Paris, MONTREUIL • Métro : Porte de Montreuil
Site internet : www.sante.cgt.fr/ • e-mail : sg@sante.cgt.fr / ufmict@sante.cgt.fr